



2008

Rapport annuel

*de l'opportunité
à la réalisation*

Sommaire

2
3

Message du Président du Conseil de Surveillance _____	05	Comptes de l'exercice 2008 _____	27	Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées _____	64
Chiffres-clés 2008 _____	06	bilan et hors-bilan _____	28	Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire _____	66
Organes de gestion, Contrôle et Direction _____	07	compte de résultat _____	31	Coordonnées _____	69
Rapport de gestion du Directoire _____	11	Annexe aux comptes sociaux _____	33		
Rapport du Conseil de Surveillance _____	25	bilan de gestion _____	60		
		Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels _____	62		



Message du Président du Conseil de Surveillance

L'année 2008 s'est déroulée dans un contexte de crise financière internationale qui s'est amplifiée au cours des mois et dont les principales répercussions furent un ralentissement économique généralisé, des crises de liquidités, des faillites bancaires retentissantes.

En Russie, les solides acquis constitués les années précédentes : excédent budgétaire, réserves en devises confortables, faible endettement public extérieur ont pu éviter des effondrements spectaculaires déplorés ailleurs dans le monde, même s'ils n'ont pas empêché l'économie russe d'être vulnérable à la crise internationale. Malgré cet environnement difficile, la Banque a poursuivi son activité, et maintenu grâce, notamment, à la prudence de sa gestion, des résultats bénéficiaires.

Le total du bilan de VTB Bank (France) s'est élevé, au 31 décembre 2008, à 1 020 millions d'euros. Le résultat a atteint 15 millions d'euros au 31 décembre 2008 et est affecté en totalité à une reconstitution additionnelle du prêt participatif.

L'année 2008 a vu se poursuivre l'intégration de la Banque au sein du groupe VTB notamment par le biais de son nouvel actionnaire VTB Bank (Austria). Les synergies développées à l'intérieur du Groupe VTB ont permis à VTB Bank (France) d'affronter dans de meilleures conditions les difficultés résultant de la crise internationale et de poursuivre son développement commercial.

La stratégie de la Banque pour 2009 s'inscrit pleinement dans la stratégie du Groupe VTB et de son business plan. La VTB Bank (France) entend continuer sa croissance en 2009 sur trois axes principaux : financements structurés, crédits acheteur et fournisseur et trade finance. De plus, de nouveaux produits bancaires à destination de la clientèle française sont en cours d'élaboration.

J'adresse mes sincères remerciements au Directoire et à l'ensemble du personnel pour sa compétence, son dynamisme et son dévouement.

Nikolay Kuznetsov



Chiffres-Clés au 31 décembre 2008

Base Sociale (en millions d'euros)

	2007	2008
Total du bilan en données brutes	1 306	1 208
Stock de provisions	174	188
Capital + réserves + FRBG	243	243
Emprunt participatif	543	584
Report à nouveau	-120	-120
Résultat de l'exercice	0	0
Fonds permanents	666	708
Taux de couverture du risque russe	24,64%	26,74%

Organes de gestion, Contrôle et Direction

Actionnariat de la VTB Bank (France) SA

VTB Bank (Austria), Vienne	87,01%
CENTROSOYUZ, Moscou	9,21%
GPVO NOVOEXPORT, Moscou	3,69%
Nikolay KUZNETSOV	0,030%
Richard VORNBERG	0,015%
Vasily TITOV	0,015%
Andrei PUCHKOV	0,015%
Andreï MOVCHAN	0,015%

Conseil de Surveillance

Nikolay KUZNETSOV, Président
Richard VORNBERG, Vice-Président

Vasily TITOV, Membre du Conseil de Surveillance
Andreï PUCHKOV, Membre du Conseil de Surveillance
Andreï MOVTCHAN, Membre du Conseil de Surveillance
Yves-Thibault de SILGUY, Membre du Conseil de Surveillance (depuis le 12/09/08)

Directoire / Directions

Liubov MOKHNACHEVA, Présidente du Directoire
Patrick DELOZIERE, Membre du Directoire
Christophe BOUTRY, Directeur Délégué (à compter du 19.01.09)

Directeurs

Richard CLEMENT (à compter du 9.02.09)
Sergueï GUERASSIMOV
Georges KOBAKHIDZE

Adjoints aux Directeurs

Olivier PARIS
Patrice REMOND (jusqu'au 31.03.09)
Patrick GERBAUD (à compter du 19.01.09)
Vladimir SOUCHKO

Secrétaire Général

Patrick MOREAU

Responsable des Crédits exports

Paul de REGARD

Responsable des Financements Structurés

Serge KHAVIN

Responsable du Négocier International

Jean François KHAN

Responsable Audit Interne

Bastien MARTIN

Responsable de la Conformité et des Contrôles Permanents

Marie-Dominique GLUCHOWSKI ALANIESSSE

Responsable Informatique

Michel LAILY

Responsable Juridique

Martine LAJOIE

Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit,
représenté par Patrick FROTIEE, associé
Deloitte Marque & Gendrot,
représenté par Régis LEVEILLE-NIZEROLLE, associé



1

Rapport de gestion du Directoire



Rapport de gestion du Directoire

L'environnement économique

La crise financière, qui a débuté en 2007, s'est poursuivie et s'est même aggravée aux lendemains de la faillite de la banque d'affaires Lehman Brothers en septembre 2008. Les fortes tensions sur les marchés interbancaires se sont répercutées sur le crédit aux entreprises et aux ménages. Pourtant, des actions nombreuses et importantes ont été engagées pour tenter de normaliser les situations financières. Ainsi, les banques centrales ont procédé à des injections massives de liquidités et ont fortement baissé leurs taux directeurs. En outre, plusieurs Etats ont apporté leurs garanties à des établissements bancaires et recapitalisé ou nationalisé certaines banques en difficulté. Si ces actions ont permis d'éviter des réactions en chaîne, elles n'ont cependant pas permis un retour à la normale.

Sur le plan économique, la croissance mondiale a fléchi en 2008 : 3,4% contre 5,2% en 2007, un fléchissement à mettre principalement au compte des pays membres de l'OCDE. Ces pays ont vu le taux de croissance de leur Produit Intérieur Brut (PIB) se réduire de moitié pour s'établir à 1,2%. Toutes les économies avancées ont été touchées et notamment les Etats-Unis (1,3%), le Japon (-0,3%), le Royaume-Uni (0,7%) et la zone euro (1,1%). Le ralentissement mondial a affecté également les pays émergents. Ainsi, la croissance a fléchi en Inde (7,3%) et au Brésil (5,2%), celle de la Chine est retombée au taux de 9% – niveau le plus bas enregistré depuis 2001 – et les économies du Sud Est asiatique ont ralenti du fait du tassement du commerce mondial.

En France, la croissance économique, encore relativement dynamique en début d'année, s'est nettement effritée et, sur l'ensemble de l'année, la

croissance du Produit Intérieur Brut s'est établie à 0,8% seulement contre 2,1% en 2007. La demande intérieure – consommation et investissement – s'est ralentie sous le double impact de l'inflation et du durcissement des conditions de crédit. Le chômage s'est aggravé au cours de l'année ; le nombre de demandeurs d'emploi a atteint 2,11 millions à la fin de décembre, soit 11,4% de plus qu'en décembre 2007. Sur le plan externe, le déficit commercial français a continué de se dégrader et a affiché le chiffre record de 55,7 milliards d'euros (contre 39 milliards en 2007). Les exportations françaises ont été fortement pénalisées par le repli de la demande en provenance de ses principaux partenaires commerciaux.

La crise financière internationale n'a pas épargné l'économie de la Russie dont les répercussions les plus visibles ont été la chute des indices boursiers, les sorties massives de capitaux et la dépréciation du rouble. Les liquidités sur le marché interbancaire se sont raréfiées, conduisant les autorités de l'Etat russe à prendre d'importantes mesures de soutien de l'économie : injection massive de liquidités par la Banque Centrale de Russie, relèvement des garanties sur les dépôts des ménages, recapitalisation des principales banques, renflouement indirect des autres établissements bancaires. Le rôle de l'Etat n'a pas été seulement de soutenir le système bancaire et de restaurer la confiance, mais aussi de remédier aux besoins de refinancement des entreprises. Compte tenu du net ralentissement au 4e trimestre, le taux de croissance du Produit Intérieur Brut s'est établi à 5,6% sur l'ensemble de l'année contre 8,1% l'année précédente. Sur le plan financier, le faible niveau des prix des produits pétroliers exportés a conduit à une réduction de l'excédent des paiements courants. Les réserves officielles en devises de la Russie, après avoir dépassé 600 milliards de dollars au cours de

l'été, s'établissaient fin 2008 à 411 milliards de dollars, en baisse de 12% sur un an.

Sur les marchés des changes, l'année 2008 a été marquée par les records de faiblesse du dollar et de la livre sterling (en fin d'année) face à l'euro. La dégradation violente des économies américaine et britannique explique en partie l'effondrement de leurs monnaies. Le 15 juillet, la devise américaine enfonce le seuil historique de 1,6038 dollar (pour un euro) pour remonter ensuite jusqu'à 1,39 (le 11 septembre). Ensuite, le cours du dollar va connaître un fulgurant sursaut, qui le ramène en quelques semaines jusqu'à 1,2395 dollar (pour un euro) fin octobre avant de redescendre en fin d'année à 1,3917. Sur l'ensemble de l'année, l'euro s'est déprécié (contre le dollar) de 5,5%.

Quant à la livre sterling, sa chute en fin d'année l'a entraînée presque à parité avec l'euro dans les derniers jours de décembre, après sa chute à un point bas de six ans vis-à-vis du dollar, à moins de 1,45.

Face à la crise financière, les banques centrales ont injecté massivement des liquidités et ont abaissé leurs taux d'intérêt. Le taux directeur de la Réserve Fédérale américaine est passé, en 2008, de 4,25% à une fourchette de 0% à 0,25%. Le principal taux directeur de la Banque Centrale Européenne a connu une évolution particulière puisque, avant d'être rabaisé à 2,50%, il a été remonté une dernière fois en juillet de 4% à 4,25%. Prenant également la mesure de la crise financière, la Banque d'Angleterre a ramené son principal taux directeur de 5,50% à 2% en fin d'année.

La conséquence immédiate de cet assouplissement spectaculaire des conditions monétaires a été la baisse des rendements des emprunts d'Etat des grands pays. En décembre, au plus bas, les taux d'intérêt à dix ans ont atteint 2,95% en zone euro (sur le Bund allemand) et 2,21% aux Etats-Unis.

Au cours de l'année, les bourses mondiales ont fortement chuté ; les places internationales ont vu disparaître près de 30 000 milliards de dollars. Aucun marché n'a été épargné : Paris a perdu 42,68%, New York 33,84%, Londres 31,33%, Francfort 40,37%,

Tokyo 42,12%, Moscou 67,20%. La menace d'une récession mondiale prenant la suite de la crise des subprimes, et surtout la faillite de Lehman Brothers (le 15 septembre) ont poussé les investisseurs à perdre confiance dans la solidité du système financier. Sur les places boursières, les valeurs du système bancaire ont été laminées. Avec la contagion de la crise financière à l'économie réelle, les valeurs les plus cycliques comme celles de l'automobile, de l'immobilier et de la construction ont ensuite été touchées.

Les prix des matières premières ont continué durant le premier semestre de 2008 leur forte hausse commencée en 2007. Puis au second semestre, les prix ont connu une baisse marquée, perdant largement les gains réalisés en début d'année. Cette baisse abrupte reflète la réaction des marchés des matières premières face au ralentissement de la croissance mondiale qui, de plus, a été amplifiée par la crise financière.

Les prix du pétrole ont grimpé jusqu'au niveau extrême de 147 dollars le baril mi-juillet puis sont retombés à près de 45 dollars le baril fin décembre. Le prix moyen du baril en 2008 s'est établi à 100 dollars soit une hausse de 38% par rapport à l'année 2007. La chute des prix du baril de pétrole au deuxième semestre a notamment découlé d'une demande plus faible en provenance des pays membres de l'OCDE.

Les activités de la Banque en 2008

L'année 2008 a vu se poursuivre le processus d'intégration de la VTB Bank (France) dans le groupe VTB notamment via son nouvel actionnaire la VTB Bank (Austria).

Cette intégration s'est formalisée d'une part par un renforcement des échanges d'informations réciproques et par la définition de stratégies communes à travers les différents sous groupes sectoriels mis en place entre la VTB et ses différentes entités locales et internationales ainsi qu'entre les entités du sous-groupe continental regroupant

VTB Bank (Austria), VTB Bank (Deutschland) et VTB Bank (France).

D'autre part, les synergies commerciales développées à l'intérieur du groupe ont permis d'atteindre le niveau d'agent ou de MLA dans un grand nombre d'opérations. Le Groupe VTB est devenu aujourd'hui un important apporteur d'affaires de la Banque.

Par ailleurs, dans cette période de crise de confiance interbancaire, des relations de trésorerie réciproques se sont fortement développées, assurant ainsi une optimisation de la gestion de la liquidité des diverses banques du Groupe VTB. Dans ce contexte, VTB Bank (France) s'est trouvée aussi bien en position prêteuse qu'emprunteuse vis-à-vis d'autres entités du Groupe VTB.

Dans une conjoncture difficile, le portefeuille de crédits à la clientèle de la Banque a atteint 600 millions d'euros, soit une augmentation supérieure à 10 % par rapport à 2007.

La Banque a maintenu et développé ses activités commerciales dans les crédits structurés en enregistrant de nouvelles contreparties. Les crédits assortis de garanties publiques ECA se sont développés – ces opérations sont de plus en plus recherchées dans un souci de sécurité.

L'activité de Trade Finance s'est réduite en raison, notamment, de la contraction de la demande sur les matières premières, des exigences de rentabilité de la Banque, et de son souci de ne pas augmenter le portefeuille de risque sur les banques.

L'activité avec les titres a été réduite et les opérations d'arbitrage tant sur les titres que sur le change ont été progressivement stoppées.

En terme de ressources, la Banque a réalisé une première émission de Schuldschein pour 25 millions d'euros à 2 ans à la fin de l'été et ses actionnaires lui ont accordé des concours à moyen terme : 90 millions de dollars US à 3 ans et un dépôt de 100 millions de dollars US à un mois. Enfin, la Banque a mis en « repo » une partie de son

portefeuille de titres, ce qui lui a assuré une liquidité additionnelle.

L'activité des filiales et participations

EVROFINANCE MOSNARBANK (EVF MNB)

VTB Bank (France) poursuit avec cette banque dont l'actionnaire principal est le groupe VTB, une activité basée essentiellement sur les opérations documentaires dont les bénéficiaires sont situés en France.

Cette banque a réduit ses activités suite à la crise. Elle continue à bénéficier de la confiance des banques occidentales qui confirment sa signature.

GREFICOMEX - EUROGREFI

Cette société a progressivement réduit son activité en 2008. Ses actionnaires majoritaires ont décidé sa délocalisation en Suisse.

La Banque a négocié pendant plusieurs mois la cession de sa participation de 18,07% dans le capital. Un accord a été trouvé en fin d'année et cette cession devrait se réaliser prochainement.

L'environnement du Contrôle interne

Les principes et modalités du contrôle des activités bancaires en France ont fait l'objet de nombreuses dispositions réglementaires et législatives, qui ont installé de longue date le contrôle interne au cœur des activités de la Banque.

L'article 42 du règlement 97-02 modifié prévoit la rédaction d'un rapport réglementaire annuel sur les conditions dans lesquelles le contrôle interne est assuré. Ce rapport est présenté au Conseil de surveillance de la Banque.

Organisation du dispositif de contrôle interne

Le Directoire de la Banque a mis en place un dispositif de contrôle interne dont l'enjeu principal

est d'assurer la maîtrise globale des risques et de donner une assurance raisonnable que les objectifs que la Banque s'est fixée en la matière sont atteints.

La charte du contrôle interne de la Banque définit l'organisation de ce dispositif. Diffusée et accessible à tous les collaborateurs de la Banque, cette charte indique en premier lieu les objectifs du contrôle interne, les règles en termes d'organisation et le champ d'intervention des différents acteurs du contrôle interne. Elle rappelle également que l'environnement de contrôle interne de la Banque repose sur deux dispositifs distincts et complémentaires, le contrôle permanent et le contrôle périodique.

Le contrôle permanent repose sur la mise en œuvre en continu de l'identification et de l'évaluation des risques, des procédures, des contrôles et de reportings dédiés. Il est assuré en premier lieu par les opérationnels et leur hiérarchie (contrôle de premier niveau), et en second lieu par des fonctions de contrôle spécialisées et indépendantes de la hiérarchie dont dépendent les contrôles permanents de niveau inférieur (contrôle de deuxième niveau). L'ensemble du dispositif de contrôle permanent est coordonné et supervisé par le responsable de la Conformité et du Contrôle permanent qui, rattaché à un membre du Directoire, rend compte de ses missions et études à ce dernier ainsi qu'au Comité d'audit.

Le contrôle périodique, (contrôle de troisième niveau), est assuré « ex post », au moyen d'enquêtes menées par des collaborateurs distincts de ceux intervenant dans le contrôle permanent. Il est exercé par l'Audit interne. Rattaché à la Présidente du Directoire, l'Audit interne a vocation à intervenir partout où un risque existe et rend compte de ses missions et études au Directoire, au Comité d'audit et au Conseil de surveillance.

L'organisation du contrôle interne de la Banque est complétée par le Comité d'audit. Organe permanent du Conseil de surveillance de la Banque, il supervise et évalue l'efficacité et la conformité du dispositif de contrôle interne de la Banque et assiste le Conseil de surveillance dans l'accomplissement de son rôle de surveillance du dispositif de contrôle interne et de la conformité.

A ce titre, le Comité d'audit veille au fonctionnement efficace des dispositifs de contrôle interne,

de conformité et de gestion des risques à l'intérieur de la Banque, assiste le Conseil de surveillance dans l'évaluation de l'efficacité et de la pertinence des procédures de contrôle relatives à la comptabilisation des opérations et à l'établissement des états financiers, apprécie le respect par la Banque des lois et réglementations applicables, des décisions prises par les assemblées générales annuelles des actionnaires et par le Conseil de surveillance et examine les travaux des auditeurs internes et externes.

Faits marquants de l'année 2008

Au cours de l'exercice 2008, la Banque a finalisé un projet initié en 2007 visant à mettre en place une nouvelle solution automatisée destinée à renforcer et élargir le dispositif interne relatif à la lutte anti-blanchiment et anti-terrorisme. Elle a parallèlement participé activement à des travaux visant à définir et mettre en place, au sein du sous-groupe continental de VTB, les principes d'une politique commune de prévention du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme ainsi que des procédures et des outils de détection homogènes.

De plus, les acteurs du contrôle interne ont poursuivi en 2008 leurs travaux de normalisation des principaux paramètres du dispositif. Dans ce cadre, la charte du Contrôle interne a été révisée en juillet 2008. Le cadre normatif du dispositif de contrôle interne de la Banque repose désormais sur trois chartes distinctes : la charte du Contrôle interne, la charte de l'Audit interne et la charte de la Conformité et du contrôle permanent.

La Banque a révisé son dispositif interne de veille réglementaire, qui repose désormais sur un Comité de veille réunissant en son sein des représentants de toutes les Directions de la Banque.

Le système de gestion des risques

Les risques de crédit

L'analyse et le suivi des risques de crédit sont organisés en conformité avec les exigences du règlement CRBF 97-02 et ses modifications ultérieures, relatif au contrôle interne des

établissements de crédit et des entreprises d'investissement. Un système de limites est installé pour encadrer les prises de décision portant sur l'approbation de nouveaux engagements et surveiller les risques afférents aux encours existants. Les limites sont fixées par pays, secteur d'activité et entreprise (tiers). Ces limites sont révisées régulièrement sur une base semestrielle ou annuelle.

seuls pris en compte et viennent en réduction des engagements qu'ils couvrent ; parallèlement, ces mêmes garanties figurent dans les engagements des pays de résidence de leurs émetteurs. Sur ces bases, le montant des engagements de la Banque s'élève à 1 025 millions d'euros au 31.12.08.

La Banque dispose de 29 limites pays, 22 limites sectorielles et d'environ 100 limites pour les entreprises (limites tiers). Chaque dépassement en dehors des délégations établies doit être justifié et autorisé par une instance décisionnelle. Les engagements de la Banque sont constitués par les portefeuilles de crédit, de titres ainsi que par les prêts interbancaires.

Ils intègrent également la totalité des accords donnés et non encore concrétisés, y compris ceux dont la réalisation est incertaine car soumise à la réunion de certaines conditions. Les garanties délivrées par les assureurs publics OCDE type Coface et les gages-espèces domiciliés auprès de la Banque sont

Poids des 10 premiers pays dans les engagements de la Banque

pays de résidence	31/12/2007	31/12/2008
Russie	44,35%	45,55%
France	9,17%	9,86%
Italie	5,08%	6,43%
Grande-Bretagne	3,96%	6,13%
Chypre	2,90%	6,11%
Biélorussie	1,49%	3,94%
Ukraine	2,52%	3,72%
Pays-Bas	0,62%	3,21%
Suisse	2,82%	2,79%
Arménie	0,79%	2,64%

Poids des 10 premiers secteurs dans les engagements de la Banque

secteur - marchandise	31/12/2007	31/12/2008
Services financiers	27,95%	14,38%
Machines et équipements	6,61%	12,78%
Matériel de transport ferroviaire*	0%	9,90%
Acier, Fonte	6,12%	7,46%
Aluminium	4,01%	4,87%
Cuivre	2,91%	4,46%
Télécommunications	3,80%	3,69%
Sucre	1,87%	3,33%
Produits chimiques	6,14%	3,05%
Céréales	5,36%	2,71%

* Nouveau secteur créé courant 2008

Le système de notation interne des tiers et des opérations appliqué à la Banque prévoit non seulement l'analyse financière du débiteur et des autres intervenants présentant un risque direct et indirect, mais aussi l'analyse du montage de l'opération ainsi que des garanties et des sécurités.

La mise en place en 2007 d'un nouveau système de notation interne permet à la Banque d'affiner l'analyse et le suivi des risques de crédit inhérents à son activité bancaire. Ce système est basé sur l'approche scoring et dispose d'une échelle de notation allant de 1 (la plus basse note) à 9 (la plus haute note).

Le Comité de crédit examine trimestriellement tous les engagements dépassant un million de dollars avec une révision des notes sur les opérations et/ou les tiers. Pour les engagements dépassant un million de dollars et d'une durée supérieure à douze mois, un réexamen plus approfondi est effectué à l'issue de chaque année.

La Banque analyse chaque semaine la liquidité prévisionnelle sur la base de différents scénarios et simulations.

La Banque a opté pour l'approche Standard du risque de crédit afin de calculer le ratio réglementaire Bâle II. Le calcul est effectué par progiciel ad hoc dont l'intégration a été terminée en 2008. Depuis le 30 juin 2008 un suivi mensuel des ratios réglementaires est produit et les organes décisionnels de la Banque en sont informés ; au 31.12.08 le ratio de solvabilité de la Banque est supérieur à 12,5% en fonds propres de base et à 25% en fonds propres globaux.

Les risques opérationnels

Le dispositif de gestion du risque opérationnel, en accord avec les dispositions du CRBF 97-02 et de ses modifications ultérieures, couvre les activités de toutes les Directions. Ces dernières sont en charge de la gestion même des risques. Les données sur les incidents survenus

sont collectées au cours du semestre et les risques évalués. Le retraitement de ces derniers aboutit à leur cartographie. Un reporting des risques opérationnels est réalisé semestriellement pour le Directoire et pour VTB Moscou.

L'analyse de la rentabilité

L'analyse et la prise en compte de la rentabilité prévisionnelle d'une opération s'inscrivent naturellement parmi les divers critères étudiés pour la présentation des affaires au Comité de crédit.

L'analyse semestrielle des opérations enregistrées pendant cette période montre que les rentabilités brutes réalisées sont globalement comparables aux rentabilités brutes prévisionnelles.

Les risques des activités de marché

Au cours des douze derniers mois, la surveillance des opérations de marché a été exercée par des contrôles en temps réel et a posteriori.

Un suivi de la valorisation de l'ensemble des opérations, des résultats réalisés et latents, du niveau des stop-loss et de la PPM (Perte Potentielle Maximum) admise, est réalisé quotidiennement par le middle office.

Le middle office analyse mensuellement les écarts entre les résultats de gestion et les résultats comptables sur l'ensemble de l'activité de marché.

Une information quotidienne est diffusée aux instances décisionnelles en charge de cette activité.

La surveillance des risques

• Détermination des limites de marché

Selon les chartes et délégations établies, les limites sont définies par le Directoire dans le cadre de limites globales, et par le Comité de crédit dans le cadre des limites de contreparties. Toutes les lignes et limites accordées sont révisées périodiquement (au maximum annuellement).

• Suivi des limites de contrepartie

Dans le cadre des limites accordées aux contreparties, il a été constaté un seul dépassement significatif sur l'année 2008 qui avait été autorisé par les instances décisionnelles compétentes.

Par ailleurs, la Banque a mis en place des « profit taking ». Ces limites définissent les conditions optimales de cession pour chaque titre en stock, de manière à pouvoir réagir rapidement aux opportunités qui peuvent se présenter.

• Suivi du risque de change

Les positions de change et les résultats par nature d'opérations et devises sont :

- suivis en temps réel à partir de Kondor/Reuters,
- rapprochés avec la comptabilité (l'ensemble des écarts sont analysés et justifiés),
- analysés mensuellement. Cette analyse est communiquée au Comité ALM qui a en charge de proposer au Directoire la stratégie à appliquer en matière de couverture.

En 2008, la Banque a réalisé une couverture pour un montant de 20 millions d'euros afin de couvrir le risque de change sur le dollar US.

Au cours du deuxième semestre, le Directoire a décidé de stopper l'activité d'arbitrage sur les opérations de change.

• Stress scénario

Pour chacun des principaux facteurs de risques, la Banque a construit des scénarios de crise de manière à évaluer les conséquences de fortes variations des paramètres de marchés.

Pour le portefeuille titres, les hypothèses reposent sur des données historiques notamment sur les perturbations du cours des titres liées à la crise des marchés émergents de l'année 1998 et plus récemment à la crise financière de l'automne 2008 soit un décalage de 40% des cours boursiers associé à un décalage 20% du taux de change.

Pour le risque de change, en s'appuyant sur les fluctuations historiques de la parité dollars contre

euros, le scénario présente l'impact d'une appréciation/dépréciation de 20%.

Pour le risque global de taux d'intérêt, le scénario appréhende l'impact d'une translation de 2% à -1% de la courbe de taux dollars et de 2% à -2,5% de la courbe de taux euros sur l'impasse moyenne à 1 an.

• Suivi de la position de trésorerie

Les résultats de la trésorerie sont suivis quotidiennement et le middle office réalise une analyse trimestrielle de la position courante de la trésorerie. Cette étude est présentée à l'instance décisionnelle en charge de l'activité des marchés.

La mesure du risque de taux d'intérêt global

Chaque mois, la Banque mesure l'exposition du bilan au risque de taux selon la méthode des impasses.

Le risque global de taux d'intérêt est analysé et communiqué au Comité ALM qui est en charge de proposer au Directoire la stratégie à appliquer en matière de couverture.

L'analyse du risque global de taux d'intérêt repose sur trois étapes :

- la définition du périmètre du risque de taux avec le cadrage comptable,
- le paramétrage du bilan qui permet de regrouper les postes du bilan en fonction de critères communs (nature de l'encours, de l'échéance, du type de taux...),
- et l'analyse de l'impasse globale par axe spécifique (structurel et exploitation), la mesure de la sensibilité du PNB à la variation de taux, la PPM sur un an selon la méthode « Value at Risk » (VaR).

S'appuyant sur ces analyses ainsi que sur les perspectives d'évolution des impasses de taux, la Banque a réalisé des opérations de swaps pour réduire son risque de taux d'intérêt global ; ces opérations de couverture s'élevaient à 100 millions d'euros à fin décembre.

L'impasse globale de taux à 1 an s'établit au 31 décembre 2008 à 407 millions d'euros

en moyenne. Le calcul de la Perte Potentielle Maximum, qui prend en compte principalement la volatilité des taux dollars (51%) et le niveau de l'impasse moyenne en dollars US (contre-valeur de 296 millions d'euros), fait apparaître au 31.12.2008 un montant de 8,07 millions d'euros.

Informations quantitatives sur l'exposition aux risques de marchés

Année 2008	31/01/08	29/02/08	31/03/08	30/04/08
(cours euro/dollar du mois analysé)	1,4870	1,5167	1,5812	1,5540

Activité titres - en milliers d'euros

Stop Loss Annuel	TRADING	Position ouverte	10 892	9 437	9 239	9 320
-862		Résultat latent	79	42	7	-13

La position ouverte de trading calculée est la différence entre la valorisation et le résultat latent.

Stop Loss Annuel	PLACEMENT	Position ouverte	61 876	61 028	59 170	56 259
-8 623		Résultat latent	1 026	1 375	1 142	1 100

Le portefeuille de placement est suivi en valeur d'acquisition.

Activité Change - en milliers d'euros

	Change	Position ouverte	-588	-514	-55	-423
		Résultat latent	1	0	0	-1

	Couverture	Position ouverte	0	0	10 713	7 805
		Résultat latent	0	0	7	13

Stop Loss Annuel	(GLOBAL)	Position ouverte	-588	-514	10 713	7 382
-480		Résultat latent fin de période	1	0	7	12

31/05/08	30/06/08	31/07/08	31/08/08	30/09/08	31/10/08	30/11/08	31/12/08
1,5508	1,5764	1,5611	1,4735	1,4303	1,2757	1,2727	1,3917
Evolution sur l'année du cours du Dollar							-6,85 %

8 350	8 289	8 325	8 548	8 668	9 164	9 175	8 782
27	-53	-41	-113	-842	-2 746	-2 715	-1 856
54 104	53 397	51 816	53 792	54 707	53 231	48 299	68 888
875	557	368	357	-2 411	-6 948	-8 894	-5 766

-326	-391	-391	-429	-244	-238	-307	-362
0	-1	1	0	-1	0	1	0
2 886	0	0	0	0	0	0	0
9	0	0	0	0	0	0	0
2 561	-391	-391	-429	-244	-238	-307	-362
9	-1	1	0	-1	0	1	0

Le portefeuille titres

La position ouverte en valeur d'acquisition des titres de placement est de 68,8 millions d'euros à fin 2008 contre 62,3 millions d'euros à fin 2007.

Les positions ouvertes du portefeuille de trading sont passées de 12,4 millions d'euros à 8,8 millions d'euros.

Les comptes de l'exercice

Commentaires sur les comptes sociaux

L'année 2008 a été marquée par la crise financière internationale qui a conduit la Banque à accentuer la prudence de sa politique de crédit dans un environnement caractérisé par la contraction des ressources disponibles.

• Bilan

Au 31 décembre 2008, le total du bilan s'établit à 1 020 millions d'euros contre 1 132 millions d'euros au 31 décembre 2007, soit une diminution de 112 millions d'euros (-9,9 %) alors que dans le même temps le cours euro/dollar US est passé de 1,4721 à 1,3917 soit une dépréciation de l'euro de -5,5 %.

Principales variations de l'actif :

Les postes de l'actif ayant connu une variation significative entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2008 sont les suivants :

- créances sur les établissements de crédit : -177 millions d'euros soit -37% liés principalement à une réduction d'activité sur le marché interbancaire,
- opérations avec la clientèle : 57 millions d'euros soit +11 %.

Principales variations du passif :

Les postes de passif ayant connu une variation significative sont les suivants :

- dettes envers les établissements de crédit : -159 millions d'euros soit -38 % (dont remboursement d'un eurocrédit de 200 millions de dollars US),

- opérations avec la clientèle : 15 millions d'euros soit +73 %.

• Compte de résultat

Le produit net bancaire est de 47 millions d'euros contre 79 millions en 2007.

Le facteur prédominant de cette variation concerne le poste « gains ou pertes sur des opérations de portefeuille de placement et assimilés ». Il s'élevait à 26 millions d'euros en 2007 et représentait des plus-values sur cessions de titres. En 2008, il s'élève à -4,3 millions d'euros et reflète la dépréciation du portefeuille de la Banque liée à la baisse des marchés financiers.

A côté des intérêts et des commissions nets en ligne avec ceux de 2007, l'autre composante positive du PNB est représentée par les gains nets sur opérations des portefeuilles de négociation qui s'élèvent à 2,425 millions d'euros. Ce montant inclut des pertes sur titres de transaction (1,951 million d'euros) qui sont plus que compensées par divers gains dont le plus important concerne celui sur les instruments financiers (3,209 millions d'euros).

Le résultat brut d'exploitation s'élève à 18,565 millions d'euros.

Les charges générales d'exploitation (-27,212 millions d'euros), en diminution de 3,626 millions d'euros par rapport à 2007 et dotations aux amortissements (-1,202 million d'euros) s'élèvent à -28,414 millions d'euros.

Le résultat courant est de 15,004 millions d'euros, déterminé par les deux postes suivants :

- le coût du risque qui s'élève à -8,574 millions d'euros, marqué notamment par l'accroissement des provisions risques-pays,
- les gains nets sur actifs immobilisés qui s'élèvent à 5,014 millions d'euros, essentiellement du fait de la reprise au 30 juin 2008 de la totalité de la provision constituée sur les titres de participation Evrofinance (5,092 millions d'euros).

Le résultat net au 31 décembre 2008 s'élève à 0,00 million d'euros compte tenu de l'application

de la clause de retour à meilleure fortune liée à l'emprunt subordonné qui prévoit l'affectation intégrale du résultat courant à la reconstitution dudit emprunt.

Les perspectives pour l'année 2009

En application de la stratégie du Groupe et de son Business Plan, VTB Bank (France) envisage, compte tenu des difficultés prévisibles de la conjoncture internationale, une augmentation modeste de son bilan.

La liste de ses principaux produits à développer restera :

- les crédits structurés en direction de sa clientèle de la CEI notamment ;
- les crédits ECA en direction de ses grands clients français et européens ;
- le Trade Finance en collaboration avec son réseau de correspondants dans les banques CEI et la clientèle française et occidentale ayant des relations commerciales avec la CEI.

Enfin, la Banque devrait finaliser sa réflexion sur la mise en place de nouveaux produits destinés à la clientèle française.

Rapport du Conseil de Surveillance à l'Assemblée Générale

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de votre Société vous a convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux dispositions légales et statutaires, afin que vous soyez présentés les activités de la VTB Bank (France) SA au cours de l'exercice 2008, les résultats et les perspectives, et que soient soumis à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008.

Le Conseil de Surveillance, qui a accueilli en son sein au mois de septembre Yves-Thibault de Silguy, Président de la société Vinci, a assumé sa mission de surveillance de la gestion de la Banque au cours de l'exercice écoulé. Tenu régulièrement informé par le Directoire, il a pu pleinement examiner la situation des principales affaires et leur évolution, suivre la progression de l'activité vis-à-vis des objectifs décrits dans le Business Plan de l'exercice, ainsi que mesurer l'impact de la crise financière. Il a apprécié

les travaux menés dans le cadre du contrôle interne, assisté en cela du Comité d'Audit, et examiné le Rapport annuel sur la mesure et la surveillance des risques ainsi que le Rapport annuel sur le contrôle interne.

Le Conseil de Surveillance a examiné avec le Directoire le bilan et le compte de résultat social au 31 décembre 2008. Ces documents n'appellent de sa part aucune réserve.

De ce fait, nous invitons l'Assemblée Générale Ordinaire à approuver les comptes de l'exercice 2008 et le rapport de gestion du Directoire.

Le Conseil de Surveillance



2

Comptes de l'exercice 2008



Comptes de l'exercice 2008

Bilan au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)

<i>Actif</i>	31/12/2007	31/12/2008
Caisse, banques centrales, CCP	4 866	7 103
Effets publics et valeurs assimilées	0	0
Créances sur les établissements de crédit	477 611	300 256
Créances sur la clientèle	542 695	599 424
Obligations et autres titres à revenu fixe	72 287	70 079
Actions et autres titres à revenu variable	0	0
Participations et activités de portefeuille	16 014	22 182
Parts dans les entreprises liées	0	0
Crédit-bail et location avec option d'achat	0	0
Location simple	0	0
Immobilisations incorporelles	1 595	1 297
Immobilisations corporelles	3 960	3 692
Capital souscrit non versé	0	0
Actions propres	0	0
Autres actifs	2 812	2 952
Comptes de régularisation	10 516	13 495
Total	1 132 356	1 020 480

Bilan au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)

<i>Passif</i>	31/12/2007	31/12/2008
Banques centrales, CCP	0	0
Dettes envers les établissements de crédit	418 703	259 611
Comptes créditeurs de la clientèle	20 155	34 802
Dettes représentées par titre	41	41
Autres passifs	1 433	1 390
Comptes de régularisation	15 603	11 354
Provisions	10 088	5 922
Dettes subordonnées	543 316	584 343
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	22 113	22 113
Capitaux propres hors FRBG	100 904	100 904
• Capital souscrit	185 344	185 344
• Prime d'émission	0	0
• Réserves	35 981	35 981
• Ecart de réévaluation	0	0
• Provisions réglementées et subventions d'investissement	2	2
• Report à nouveau	-120 423	-120 423
• Résultat de l'exercice	0	0
Total	1 132 356	1 020 480

Bilan au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)

<i>Hors-Bilan</i>	31/12/2007	31/12/2008
Engagements donnés		
Engagements de financement		
en faveur d'établissements de crédit	10 434	500
en faveur de la clientèle	173 933	52 379
Engagements de garantie		
d'orde d'établissements de crédit	36 703	87 741
d'ordre de la clientèle	14 125	20 206
Engagements sur titres		
acquis avec faculté de rachat ou de reprise	0	0
à livrer	0	0
autres engagements donnés	0	0
Engagements reçus		
Engagements de financement		
reçus d'établissements de crédit	36 900	94 855
Engagements de garantie		
reçus d'établissements de crédit	17 552	38 967
Engagements sur titres		
vendus avec la faculté de rachat ou de reprise	0	0
à recevoir	0	0
autres engagements reçus	0	0

Compte de résultat au 31 décembre 2008

(en milliers d'euros)

<i>Compte de résultat social</i>	31/12/2007	31/12/2008
Intérêts et produits assimilés	72 013	64 396
Intérêts et charges assimilées	-23 842	-19 111
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilés	0	0
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	0	0
Produits sur opérations de location simple	0	0
Charges sur opérations de location simple	0	0
Revenus des titres à revenu variable	1	4
Commissions (produits)	4 216	4 444
Commissions (charges)	-675	-1 063
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	1 561	2 425
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	25 988	-4 330
Autres produits d'exploitation bancaire	331	224
Autres charges d'exploitation bancaire	-81	-11
Produit net bancaire	79 512	46 978
Charges générales d'exploitation	-30 838	-27 212
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-1 304	-1 202
Résultat brut d'exploitation	47 370	18 565
Coût du risque	5 274	-8 574
Résultat d'exploitation	52 644	9 990
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	938	5 014
Résultat courant avant impôt	53 582	15 004
Résultat exceptionnel	-53 582	-15 004
Impôt sur les bénéfices	0	0
Dotations/Reprises de FRBG et provisions réglementées	0	0
Résultat net	0	0



3 *Annexe aux comptes sociaux*



Annexe aux comptes sociaux

1. Présentation

Les comptes de la VTB Bank (France) SA sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en France et aux dispositions du règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) 2000-03 du 4 juillet 2000 modifié par les règlements 2004-16 du 23 novembre 2004 et 2005-04 du 3 novembre 2005 applicables aux établissements de crédit et modifiant le règlement du Comité de la Réglementation Bancaire et Financière (CRBF) 91-01 du 16 janvier 1991.

Sauf mention contraire, les montants sont exprimés en milliers d'euros.

2. Conséquences de la crise financière

La crise actuelle a eu divers effets contrastés sur le niveau d'activité et de rentabilité de la Banque.

Les opérations de marché avaient, avant l'éclatement de la crise, déjà fait l'objet de mesures visant à les restreindre très fortement. En 2008, cette tendance s'est poursuivie : les opérations de trading sur titres ont fortement baissé, et les opérations d'arbitrage sur les taux et le change ont été abandonnées. Grâce à cette politique prudente, la chute des marchés financiers n'a eu qu'un impact modéré sur les résultats de la Banque ; les portefeuilles de transaction et de placement ont généré des pertes comptables inférieures à 6,5 millions d'euros dont l'essentiel représente des résultats latents.

La contraction de l'économie mondiale s'est traduite pour la Banque par le report du financement de

certains grands projets d'équipement ; en revanche, les interventions de la Banque dans les opérations de commerce courant se sont maintenues, et le volume des opérations documentaires s'est accru.

La crise a touché un certain nombre de clients de VTB Bank (France), notamment les grands exportateurs russes ; jusqu'à présent cette situation a entraîné quelques demandes de rééchelonnement des crédits ; le maintien (voire l'augmentation) des garanties essentiellement assises sur des flux d'exportation sécurise la bonne fin de ces opérations.

Enfin, la crise a provoqué une hausse significative des conditions de crédit sur certains marchés, qui se répercutent positivement au niveau de la rémunération des concours consentis.

Au niveau de la gestion, la Banque a adopté un certain nombre de mesures de façon à renforcer la qualité de son suivi des risques et ses capacités à réagir à tout événement.

Le rythme de révision des risques de crédit a été accéléré. Des limites de contreparties ont été revues à la baisse, voire annulées.

La concertation au niveau du sous-groupe continental – VTB Bank (Austria), VTB Bank (Deutschland) et VTB Bank (France) – a été renforcée et élargie au niveau de l'ensemble du groupe VTB pour l'acceptation de nouvelles opérations.

De même une coopération étroite en matière de trésorerie a été mise en place entre les banques du groupe. Cette politique s'est montrée efficace, en évitant l'apparition de toute tension et en permettant d'optimiser la gestion de la liquidité au sein du groupe VTB.

3. Principes comptables et méthodes d'évaluation

3.1. Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à l'actif du bilan, à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés sur la durée d'utilisation estimée des immobilisations, selon la méthode linéaire ou dégressive.

Agencements	10 ans
Mobilier et matériel de bureau	10 ans
Matériel, outillage, véhicules	5 ans
Logiciel acquis	5 ans

3.2. Portefeuille Titres

Le portefeuille Titres est classé par nature de titres et selon l'objectif économique de leur détention.

Titres de Transaction

Les titres de transaction sont enregistrés à leur prix d'acquisition (frais et coupons courus inclus) et font l'objet d'une réévaluation mensuelle sur la base de leur valeur de marché. Le différentiel constaté est enregistré en gain ou en perte.

Les titres détenus dans le cadre d'une activité de négociation rapide, c'est-à-dire généralement ceux qui sont acquis ou vendus avec l'intention de les revendre ou de les racheter à court terme, sont comptabilisés sous cette rubrique.

Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement les titres qui ne sont inscrits ni parmi les titres de transaction, ni parmi les titres d'investissement, ni parmi les titres de l'activité de portefeuille, les autres titres détenus à long terme, les titres de

participation et les parts dans les entreprises liées. Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, les frais sont portés en charge et les coupons courus achetés en compte de créances rattachées.

À la clôture de l'exercice, ces titres font l'objet d'une réévaluation selon la méthode marked to market sur la base des cotations officielles.

Les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées et les moins-values latentes donnent lieu à la constitution d'une provision pour dépréciation du portefeuille titres.

Les coupons courus entre l'acquisition des titres et la date de clôture de l'exercice sont comptabilisés en compte de créances rattachées.

Titres de participations et autres titres détenus à long terme

Relèvent de la catégorie des titres de participation, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise.

Relèvent de la catégorie des autres titres détenus à long terme, les investissements réalisés sous forme de titres dans l'intention de favoriser le développement des relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice mais sans influence dans la gestion. Ces titres sont comptabilisés aux prix et en devises d'acquisition, frais exclus.

À la date d'arrêté comptable, ces titres sont évalués individuellement au plus bas entre la valeur d'acquisition et la valeur d'utilité.

Les plus ou moins-values de cession sont enregistrées dans la rubrique « gains ou pertes sur actifs immobilisés » du compte de résultat.

Au moment du paiement, les dividendes sont enregistrés dans la rubrique « revenus de titres à revenu variable ».

3.3. Intérêts et Commissions

Les intérêts sont comptabilisés prorata temporis dans les comptes de créances ou dettes rattachées, en contrepartie d'un compte de résultat.

Pour les opérations d'escompte de papier commercial, le différentiel constaté entre le net escompté et la valeur faciale du billet est assimilé à de l'intérêt. Les intérêts perçus d'avance dans les opérations d'escompte sont répartis dans le temps sur la base d'un calcul d'intérêts composés.

Les commissions sont distinguées selon leur nature. Les commissions rémunérant un risque sont enregistrées prorata temporis en charges ou produits. Les commissions rémunérant une prestation de services sont enregistrées immédiatement en compte de résultat.

3.4. Opérations en devises

Les emplois, ressources et engagements en devises sont convertis en euros au taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.

Les profits et les pertes de change résultant des opérations courantes conclues en devises sont enregistrés dans le compte de résultat.

3.5. Opérations sur instruments financiers à terme

Les opérations de couverture et de marché portant sur des instruments financiers à terme de change ou de taux sont enregistrées conformément aux dispositions du règlement CRBF 90-15 modifié par les règlements 92-04 du 17 juillet 1992, 95-04 du 21 juillet 1995, 97-02 du 21 février 1997, ainsi que par le règlement CRC 2002-01 du 12 décembre 2002 et par l'arrêté du 20 février 2007.

Ces opérations sur instruments financiers à terme de change et de taux sont réalisées sur un marché de gré à gré et comptabilisées en hors-bilan pour leur montant notionnel.

Instruments de change à terme négociés sur un marché de gré à gré

Les contrats sont enregistrés sur la base d'un cours à terme en hors-bilan et font l'objet pour chaque engagement d'une inscription distincte. Les opérations sont dissociées selon leur finalité et les résultats sont affectés sur cette base. Pour les opérations de couverture, les gains et les pertes latentes sont directement affectés au résultat de l'exercice. Pour les opérations de marché, seules les pertes latentes font l'objet de provisions.

Les reports et déports liés aux opérations de change à terme couvertes au sens de l'article 9 du règlement CRBF 89-01 modifié par les règlements 90-01 du 23 février 1990, 95-04 du 21 juillet 1995, et par le règlement CRC 2000-02 du 4 juillet 2000, sont affectés au compte de résultat sur la période restant à courir jusqu'à l'échéance.

Instruments de taux d'intérêt à terme négociés sur un marché de gré à gré

Les engagements relatifs à ces opérations sont inscrits en hors-bilan pour la valeur nominale des contrats et sont ventilés en trois catégories :

- Portefeuille d'opérations sur instruments de taux géré en positions ouvertes isolées (catégorie A). Les produits et les charges sont comptabilisés prorata temporis, d'une part, et les pertes latentes font l'objet d'une provision pour risques et charges, d'autre part.
- Portefeuille d'opérations sur instruments de taux géré en micro-couverture (catégorie B) permettant de réduire le risque de variation de taux d'éléments classés parmi les créances sur les établissements de crédit et la clientèle.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme utilisés à titre de couverture, affectés dès l'origine à un élément ou à un ensemble homogène d'éléments identifiés, sont constatés dans

les résultats de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts.

Ils sont comptabilisés dans la même rubrique que les produits et charges sur les éléments couverts, en net d'intérêts.

- Portefeuille d'opérations sur instruments de taux géré en macro-couverture (catégorie C) : ils intègrent les contrats réalisés en vue de couvrir le risque de taux global de la Banque sur l'actif, le passif et le hors-bilan.

Les charges et produits relatifs aux instruments financiers à terme ayant pour objet de couvrir et de gérer un risque global de taux, sont inscrits prorata temporis en compte de résultat.

3.6. Crédits

Les crédits sont inscrits au bilan à leur valeur nominale augmentée des intérêts courus et non échus.

En application du règlement CRC 2002-03 du 12 décembre 2002 modifié par le règlement 2005-03 et par l'avis CNC 2006-16, la totalité des créances douteuses sont classées en créances douteuses compromises à l'exception des créances « restructurations gouvernementales ».

Créances douteuses

Les engagements présentant des échéances impayées en principal ou intérêts supérieures à trois mois, les crédits octroyés aux sociétés faisant l'objet d'une procédure collective et les créances détenues sur les tiers présentant un risque de non-recouvrement total ou partiel sont classés en créances douteuses.

Ce déclassement concerne l'ensemble des engagements d'un tiers douteux.

Les créances douteuses compromises font l'objet de provisions pour dépréciation, en fonction d'une

analyse économique et financière individualisée, à hauteur du risque de non recouvrement estimé. Les intérêts attachés à ces créances sont provisionnés à 100%. Les dépréciations viennent en diminution des actifs correspondants (règlement CRC 2000-03 du 4 juillet 2000 modifié par les règlements CRC 2004-16, 2005-04 et 2007-05).

Les encours douteux compromis sont provisionnés à hauteur de 91,17% au 31 décembre 2008.

Risques-pays

Les encours des risques-pays sont constitués de créances et d'engagements relatifs à des débiteurs, publics ou privés, de pays ayant sollicité le rééchelonnement de leur dette et/ou présentant un risque de dégradation de leur situation économique et politique.

Les taux de provision découlent d'une étude économique sur le pays et suivent l'évolution des risques géopolitiques, notamment en matière de restructurations accordées par les créanciers. Les taux de provision s'appliquent sur le principal.

Les provisions risques-pays viennent en diminution des actifs correspondants. Elles s'élèvent à 39,247 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Lorsque, dans un souci prudentiel, la Banque souhaite atteindre un taux de couverture supérieur au taux de provision, une partie de l'emprunt participatif accordée par la Vneshtorgbank est affectée en complément des provisions ainsi constituées.

Au titre de la couverture complémentaire des risques-pays, l'affectation de l'emprunt participatif aux encours de bilan et de hors-bilan s'élève au 31 décembre 2008 à 90,484 millions d'euros.

Une analyse détaillée des tiers russes est réalisée pour identifier les créances douteuses et irrécouvrables et provisionner le risque de défaillance et de non recouvrement.

Tableau comparatif des taux de couverture sur la Russie en 2007 et 2008 (en milliers d'euros)

	2007				
	Encours	Provisions comptables et réévaluation (1)	Taux (en %)	Affectation de l'emprunt participatif	% de couverture
Risques-pays (créances saines)	434 688	10 867	2,50	78 846	20,64
Créances douteuses	23 640	23 640	100,00	0	100,00
Engagements hors-bilan	30 820	771	2,50	4 063	15,68
Titres de transaction (perte) et placement (provisions)	64 268	2 279	3,55	7 590	15,35
Titres de participations non consolidés	21 752	5 997	27,57	7 646	62,72
Total	575 168	43 554	7,57	98 145	24,64

(1) Dans la colonne « provisions comptables et réévaluation » sont regroupées les provisions pour risques-pays et les dépréciations des créances douteuses.

	2008				
	Encours	Provisions comptables et réévaluation (1)	Taux (en %)	Affectation de l'emprunt participatif	% de couverture
Risques-pays (créances saines)	350 478	8 762	2,50	65 755	21,26
Créances douteuses	22 740	22 740	100,00	0	100,00
Engagements hors-bilan	10 128	253	2,50	1 269	15,03
Titres de transaction (perte) et placement (provisions)	46 795	6 935	14,82	1 163	17,30
Titres de participations non consolidés	22 617	693	3,06	13 479	62,66
Total	452 758	39 383	8,69	81 666	26,74

3.7. Affectation de la dette subordonnée en couverture des risques

Au 31 décembre 2008, l'affectation de la dette subordonnée en couverture des risques, sur tous les pays, est de **90,484 millions d'euros**

Dont : (en millions d'euros)

Russie	81,666
Autres pays	8,818

Au 31 décembre 2007, elle était de **107,468 millions d'euros**

Russie	98,145
Autres pays	9,323

3.8. Charges fiscales

Impôts et taxes

Outre les taxes dues et payées au titre d'un même exercice, sont également provisionnées dans ce poste, la contribution sociale de solidarité et la contribution des institutions financières, qui sont à verser après la clôture de l'exercice de référence. Le taux de l'impôt sur les bénéfices est de 33 1/3%. Une contribution sociale sur les bénéfices de 3,3% s'applique en outre sur les résultats imposés.

3.9. Retraites

En 1993, la VTB Bank (France) SA a adhéré avec l'ensemble de la profession bancaire aux organismes de retraite nationaux AGIRC et ARRCO dont les régimes fonctionnent par répartition.

Selon l'estimation de la CRPB, la quote-part de l'engagement de la Banque pour 2008 s'élève à zéro.

Dans le cadre de la convention collective applicable aux établissements de crédit, la Banque verse au personnel partant en retraite une indemnité de départ. À la clôture de chaque exercice une évaluation actuarielle des indemnités de départ à la retraite est effectuée selon la « méthode rétrospective » correspondant à la valeur des droits potentiels pour le personnel en activité avec projection des augmentations futures de salaires. Au 31 décembre 2008, cette indemnité est évaluée à 3,302 millions d'euros.

Le montant a été calculé sur la base de départs à la retraite à 65 ans, la prise en compte d'un taux de rotation des effectifs évalué en fonction de l'âge de chaque salarié et également de l'espérance de vie de chacun à la date de son départ à la retraite.

Conformément aux règles généralement admises en France, la Banque a choisi de ne pas provisionner ces engagements.

3.10. Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)

La Banque a constitué un fonds pour risques bancaires généraux destiné à la couverture des risques lorsque les raisons de prudence l'imposent eu égard aux risques inhérents aux opérations bancaires. Au cours de l'exercice 2008, il n'a été procédé à aucune dotation ou reprise du FRBG.

3.11. Résultat par action et résultat dilué par action

Le résultat de l'exercice 2008 avant application de la clause de retour à meilleure fortune s'élève à 14,936 millions d'euros. Selon les clauses relatives à la convention du 18 novembre 1992 signée entre

la Banque Centrale de Russie et la BCEN-EUROBANK et reprises à l'identique par le nouvel actionnaire Vneshtorgbank, ce résultat est affecté en totalité à la reconstitution de l'emprunt participatif.

3.12. Reclassement

Un credit linked note (CLN) de 10 millions de dollars US (soit une contre-valeur de 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2008) inclus dans les créances sur les établissements de crédit au 31 décembre 2007 a été reclassé en titres de placement en 2008.

4. Informations sur le bilan (en milliers d'euros)

4.1. Total du bilan

	2007	2008
Total du bilan	1 132 356	1 020 480
dont :		
• actifs libellés en devises « out » pour une contre-valeur euros de :	809 019	720 781
• passifs libellés en devises « out » pour une contre-valeur euros de :	754 220	625 209

4.2. Ventilation des créances et dettes sur les établissements de crédit

	2007	2008
Créances sur les établissements de crédit	470 798	300 256
• à vue	132 243	89 190
• à terme*	338 555	211 066
Dettes sur les établissements de crédit	418 703	259 611
• à vue	27 505	11 589
• à terme	391 198	248 022

* CLN de 10 millions de dollars US reclassé en titres de placement au 31 décembre 2008

4.3. Ventilation des créances et dettes sur les établissements de crédit et sur la clientèle en durée résiduelle

2007	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements de crédit					
Prêts et crédits	226 303	40 055	117 558**	84 499	468 415**
Encours douteux bruts compromis*	70 747	-	-	-	70 747
Dépréciations des créances	-61 927	-	-	-	-61 927
Provisions risques-pays	-6 437	-	-	-	-6 437
Total	228 686	40 055	117 558**	84 499	470 798**
Clientèle					
Prêts et crédits	99 538	111 834	322 320	25 503	559 195
Encours douteux bruts compromis*	48 790	-	-	-	48 790
Dépréciations des créances	-43 138	-	-	-	-43 138
Provisions risques-pays	-22 152	-	-	-	-22 152
Total	83 038	111 834	322 320	25 503	542 695
Dettes en provenance d'établissements de crédit	173 980	244 723	-	-	418 703
Dettes en provenance de la clientèle	14 764	242	21	5 128	20 155
2008					
	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Etablissements de crédit					
Prêts et crédits	121 018	55 503	107 671	14 510	298 702
Encours douteux bruts compromis*	73 264	-	-	-	73 264
Dépréciations des créances	-64 552	-	-	-	-64 552
Provisions risques-pays	-7 158	-	-	-	-7 158
Total	122 572	55 503	107 671	14 510	300 256
Clientèle					
Prêts et crédits	74 947	188 433	322 699	42 024	628 102
Encours douteux bruts compromis*	52 569	-	-	-	52 569
Dépréciations des créances	-50 174	-	-	-	-50 174
Provisions risques-pays	-31 073	-	-	-	-31 073
Total	46 269	188 433	322 699	42 024	599 425
Dettes en provenance d'établissements de crédit	116 742	53 200	89 669	-	259 611
Dettes en provenance de la clientèle	29 125	255	70	5 352	34 802

* par convention, la totalité des encours douteux bruts est positionnée dans la colonne « moins de trois mois »

** CLN de 10 millions de dollars US reclassé en titres de placement au 31 décembre 2008

4.4. Ventilation des créances et dettes sur entreprises liées et autres entreprises

	2007	2008
Créances sur les établissements de crédit	470 798	300 256
entreprises liées	125 064	78 378
autres entreprises*	345 734	221 878
Créances sur la clientèle	542 695	599 425
entreprises liées	0	0
autres entreprises	542 695	599 425
Dettes envers les établissements de crédit	418 703	259 611
entreprises liées	40 825	89 671
autres entreprises	377 878	169 940
Dettes envers la clientèle	20 155	34 802
entreprises liées	0	0
autres entreprises	20 155	34 802

* CLN de 10 millions de dollars US reclassé en titres de placement au 31 décembre 2008

4.5. Autres actifs, passifs, comptes de régularisation

	2007	2008
Autres actifs	2 812	2 952
débiteurs divers	2 796	2 936
avoirs en or et métaux précieux	16	16
Autres passifs	1 433	1 390
créditeurs divers	1 433	1 390
Comptes de régularisation « Actif »	10 516	13 495
charges payées d'avance	1 860	3 293
produits à recevoir	6 744	1 747
comptes de suspens	440	1 047
comptes d'ajustement devises	1 472	7 408
Comptes de régularisation « Passif »	15 604	11 354
produits perçus d'avance	3 815	3 367
charges à payer	6 787	5 029
comptes de suspens	4 793	2 945
comptes d'ajustement devises	209	13

4.6. Ventilation des opérations avec la clientèle

	2007	2008
A l'actif du bilan	542 695	599 425
créances commerciales	3 500	0
autres concours à la clientèle	539 153	599 402
comptes ordinaires débiteurs	42	23
opérations d'affacturage	0	0
Au passif du bilan	20 155	34 802
comptes d'épargne à régime spécial	1 095	14
• à vue	1 095	0
• à terme	0	14
autres dettes	19 060	34 788
• à vue	12 842	28 806
• à terme	6 218	5 982

4.7. Montant des crédits à durée indéterminée accordés à la clientèle

	2007	2008
néant		
Portefeuille d'obligations et autres titres à revenu fixe*	79 100	70 079
• Obligations publiques	29 469	27 610
• Obligations corporates*	49 631	42 469

4.8. Opérations sur titres

Ventilation du portefeuille titres

	Transaction	Placement
2007		
Obligations et autres titres à revenu fixe (valeur nette)	11 993	67 107
Actions et autres titres à revenu variable (valeur nette)	0	0
2008		
Obligations et autres titres à revenu fixe (valeur nette)	6 917	63 162
Actions et autres titres à revenu variable (valeur nette)	0	0

	2007	2008
Titres transférés d'un portefeuille à l'autre	0	0
Différences entre prix d'acquisition et prix de remboursement	-1 037	-876
• Différences négatives sur portefeuille de transaction	-542	-521
• Différences négatives sur portefeuille de placement	-495	-355
Plus ou moins valeurs latentes du portefeuille de placement	2 797	-6 935
• Plus-values latentes	245	0
• Moins-values latentes	-3 042	-6 935

* CLN de 10 millions de dollars US reclassé en titres de placement au 31 décembre 2008

Ventilation des obligations et autres titres à revenu fixe selon leur durée résiduelle

2007	Transaction	Placement	Total
moins de 3 mois	2 429	0	2 429
de 3 mois à 1 an	1 030	15 294	16 324
de 1 à 5 ans	5 626	46 579*	52 205
plus de 5 ans	2 908	5 234	8 142
Total	11 993	67 107	79 100

2008	Transaction	Placement	Total
moins de 3 mois	0	3 693	3 693
de 3 mois à 1 an	0	10 175	10 175
de 1 à 5 ans	6 138	47 509	53 647
plus de 5 ans	779	1 785	2 564
Total	6 917	63 162	70 079

Actions et autres titres à revenu variable

néant

4.9. Titres de participation et autres titres détenus à long terme

	Valeur au 31/12/2007	Variation de change en 2008	Mouvements de l'exercice 2008	Valeur au 31/12/2008
Filiales				
• Françaises	0	0	0	0
<i>Provisions</i>	0	0	0	0
• Etrangères	0	0	0	0
<i>Provisions</i>	0	0	0	0
Participations				
• Françaises	247	0	0	247
<i>Provisions</i>	0	0	0	0
• Etrangères	21 764	865	0	22 629
<i>Provisions</i>	-5 997	212	5 092	-693
Total	16 014	1 077	5 092	22 183

* CLN de 10 millions de dollars US reclassé en titres de placement au 31 décembre 2008

Tableau des filiales et participations (en milliers)

Informations financières Filiales et participations	Devise de référence du capital	Capital (en devises)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (en devises)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (en euros)	
					Brute	Nette
1. Filiale						
(+ de 50% du capital détenus par la société)						
2. Participations						
(10 à 50% du capital détenus par la société)						
Greficomex, Paris*	EUR	763	-155	18,07	206	206
Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations (<10%)						
1. Participations françaises						
OSEO, Maisons-Alfort	EUR	161 782	199 509	0,0147	17	17
2. Participations étrangères						
VTB Capital plc. Londres	GBP	196 255	190 384	0,173	1 050	357
Swift	EUR			0,09	12	12
EVROFINANCE MOSNARBANK (IFRS) Moscou	RUB	3 510 255	5 665 662	7,97	21 567	21 567

* Participation cédée en mars 2009

Sur ce tableau, n'est pas reprise la garantie des déposants (K€42).

Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (en euros)	Montants des cautions et avals et garanties donnés par la société (en euros)	PNB ou Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (en devises)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (en devises)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (en euros)	Observations
		5 186	195	0	Au 31/12/2007
		77 882	11 707	0,3	Au 31/12/2007
		38 268	26 250	0	Au 31/12/2007
				0	
	0	3 230 173	1 249 560	0	Au 30/06/2008

4.10. Immobilisations

	Valeur au 31/12/2007	Acquisitions en 2008	Sorties en 2008	Amortissements en 2008	Net au 31/12/2008
Immobilisations incorporelles					
Logiciels	6 292	229	0	0	6 491
• Amortissements	-4 667	0	0	-527	-5 194
Total	1 595	229	0	-527	1 297
Immobilisations corporelles					
Terrains et constructions utilisés pour les activités propres de l'établissement	65	0	0	0	65
• Amortissements	-65	0	0	0	-65
Autres terrains et constructions	665	0	0	0	665
• Amortissements	-416	0	0	-1	-417
Divers, agencement, installations	10 151	118	-1 371	0	8 898
• Amortissements	-7 441	0	1 284	-454	-6 610
Mobilier, outillage, véhicules, matériel informatique	9 585	376	-175	0	9 787
• Amortissements	-8 584	0	174	-220	-8 630
Total	3 960	494	-88	-675	3 692

4.11. Variation des provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie (à l'actif et au passif)

	Stock au 31/12/2007	Dotations aux dépréciations 2008	Reprises sur dépréciations 2008	Variations liées aux cours de change 2008	Stock au 31/12/2008
Dépréciations de créances venant en déduction de l'actif					
établissements de crédit	61 927	3 651	-3 229	2 203	64 552
clientèle	43 138	5 849	-461	1 648	50 174
titres	3 318	5 261	-1 120	-524	6 935
participations et autres titres détenus à long terme	5 997	-	-5 092	-212	693
Provisions sur hors-bilan					
établissements de crédit	56		-45	2	13
clientèle	5 126		-4 243	120	1 003
Provisions constituées en couverture du risque-pays sur créances saines					
établissements de crédit	6 437	3 295	-2 860	286	7 158
clientèle	22 151	10 503	-6 813	5 232	31 073

4.12. Dettes représentées par un titre

	2007	2008
Bons de caisse	41	41
• moins de 3 mois	41	41
• de 3 mois à 1 an	-	-
• de 1 an à 5 ans	-	-
• plus de 5 ans	-	-
Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables	-	-
Emprunts obligataires	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-

4.13. Provisions

Valeur comptable au 31/12/2007	Provisions constituées en 2008	Provisions utilisées en 2008	Provisions reprises en 2008	Variations liées au cours de change	Valeur comptable 31/12/2008
10 088	150	-149	-4 288	121	5 922

Dont :

Provisions risques-pays sur engagements de hors-bilan

1 016

Provision constituée antérieurement et maintenue à titre prudentiel

4 756

4.14. Actif et passif subordonnés

Dettes subordonnées (emprunt participatif)

Le 14 février 1992, une convention de prêt participatif a été conclue entre la Banque Centrale de Russie et VTB Bank (France) SA et reprise à l'identique par le nouvel actionnaire, Vneshtorgbank, depuis le 28 décembre 2005. Une clause précise que ce prêt ne pourra être remboursé ou réduit qu'avec l'autorisation de la Commission Bancaire. Ce concours se répartit en devises de la manière suivante :

USD	664 824 022,54
CHF	192 135 328,69
DEM	300 363 681,45

Le 7 décembre 1993, cette convention a été modifiée par un avenant avec la mise en place d'un concours supplémentaire de FRF 530 000 000 convertis en euros pour 80 412 156,51, puis le 31 décembre 1998 par un second avenant accordant à la Banque un nouveau prêt participatif de USD 120 000 000. Ce dernier montant a fait l'objet d'un remboursement le 25 janvier 2002, après avoir reçu l'autorisation requise des autorités de tutelle.

Le prêt participatif est accordé pour la durée de vie de la société.

Le 18 novembre 1992, une convention avec clause de retour à meilleure fortune a été signée entre les parties. En vertu de cette clause, l'excédent des produits sur les charges constaté à la clôture d'un exercice est affecté à la reconstitution de l'emprunt participatif, alors qu'en cas de situation inverse, il est procédé à un abandon de créance par le prêteur pour tout ou partie du déficit enregistré qui relèverait du besoin de couverture du risque-pays.

Variation de l'encours (en milliers) :

	Encours au 31/12/2007	Reconsti- tution en 2008	Rembour- sement en 2008	Encours au 31/12/ 2008	Encours en c/v euros 31/12/ 2008
USD	664 824	-	-	664 824	477 707
EUROS	91 700	-	-	91 700	91 700
CHF	-	22 180	-	22 180	14 936

4.15. Capital social

constitué de 165 789 actions ordinaires
d'une valeur nominale de 1 117,95 euros

	2007	2008
	185 344	185 344

4.16. Fonds permanents

	2007	2008
Capital	185 344	185 344
Dettes subordonnées (emprunt participatif) (1)	543 316	584 343
FRBG (2)	22 113	22 113
Réserve légale	7 227	7 227
Autres réserves	28 754	28 754
Report à nouveau négatif	-120 423	-120 423
Résultat de l'exercice	0	0

- (1) Dont au 31 décembre 2008, 90,484 millions d'euros affectés en couverture prudentielle des risques
- (2) Ce poste de bilan couvre les risques généraux, les dotations et les reprises sont effectuées en fonction des règles en vigueur.

4.17. Evolution des fonds propres de base

	Solde au 31/12/2007	Résultat 2008	Autres variations	Solde au 31/12/2008
Autres fonds propres				
Ecart de réévaluation				
• provision réglementée	2			2
• réserve réglementée	0			0
Total	2			2
Fonds pour Risques Bancaires Généraux	22 113			22 113
Réserves				
Réserve légale	7 227			7 227
Autres réserves	28 754			28 754
Total	35 981			35 981
Capital	185 344			185 344
Report à nouveau	-120 423			-120 423
Résultat de l'exercice	0	0	0	0
Total des fonds propres de base	123 017	0	0	123 017

4.18. Crédit-bail (leaseback)

La Banque est bénéficiaire d'un contrat de crédit-bail avec promesse de rachat portant sur deux immeubles aux 79/81 Boulevard Haussmann à PARIS (8ème), siège de la VTB Bank (France) SA.

Valeur du bien pris en crédit-bail	50 760
• au moment de la signature du contrat	50 760
Redevances payées	74 603
• au titre de l'exercice	2 936
• cumulées au 31/12/2007	71 667

Amortissements qui auraient été enregistrés pour ce bien s'il avait été acquis par la Banque	36 550
• au titre de l'exercice	2 031
• cumulés au 31/12/2007	34 519
Capital restant à payer	2 193
• jusqu'à 1 an	2 193
• de 1 à 5 ans	0
• plus de 5 ans	0

Prix d'achat résiduel : 13 452 milliers d'euros résultant des termes de l'avenant du 1er juillet 1999, modifiant les termes du contrat initial du 26 décembre 1990.

5. Informations sur le hors-bilan (en milliers d'euros)

5.1. Ventilation des engagements de hors-bilan

<i>Engagements de financement</i>	2007	2008
En faveur d'établissements de crédit	10 434	500
• entreprises liées	7 197	500
• autres entreprises	3 237	0
En faveur de la clientèle	173 933	52 379
• autres entreprises	173 933	52 379
Reçus d'établissements de crédit	36 900	94 855
• entreprises liées	0	71 855
• autres entreprises	36 900	23 000

<i>Engagements de garantie</i>	2007	2008
D'ordre d'établissements de crédit	36 703	87 740
• entreprises liées	0	13 262
• autres entreprises	36 703	74 478
Reçus d'établissements de crédit	17 552	38 967
• entreprises liées	0	27 579
• autres entreprises	17 552	11 388
D'ordre de la clientèle	14 125	20 207
• autres entreprises	14 125	20 207
Reçus de la clientèle	575 706	529 658
• autres entreprises	575 706	529 658

5.2. Informations relatives aux opérations à terme et sur instruments financiers

Principales informations relatives aux opérations à terme et sur instruments financiers en regard des règlements CRBF 88-02 et 89-01 modifiés par les règlements 90-01, 95-04 ainsi que par le règlement CRC 2000-02.

<i>Opérations de change à terme</i>	2007	2008
Euros à recevoir contre devises à livrer	77 500	106 500
Devises à recevoir contre euros à livrer	76 173	0
Devises à recevoir contre devises à livrer	1 325	3 090
Devises à livrer contre devises à recevoir	1 396	3 442

Instruments financiers à terme

	Marché de gré à gré		Marché organisé	
	Taux	Change	Taux	Change
2007				
Opérations de couverture				
micro-couverture	0	0	0	0
macro-couverture	640 992	0	0	0
Opérations de gestion de positions				
contrat d'échange de taux	0	0	0	0
• de 0 à 1 an	0	0	0	0
• de 1 à 5 ans	0	0	0	0
• de plus de 5 ans	0	0	0	0
2008				
Opérations de couverture				
micro-couverture	0	0	0	0
macro-couverture	100 000	0	0	0
Opérations de gestion de positions				
contrat d'échange de taux	0	0	0	0
• de 0 à 1 an	0	0	0	0
• de 1 à 5 ans	0	0	0	0
• de plus de 5 ans	0	0	0	0

6. Informations sur le compte de résultat (en milliers d'euros)

6.1. Revenus sur titres à revenu variable

2007	Actions cotées	0	2008	Actions cotées	0
	Titres de participation	0		Titres de participation	4

6.2. Ventilation des gains ou pertes sur titres de placement

	2007	2008
Titres de placement	25 988	-4 330
Plus-values	27 325	50
Reprises sur dépréciations	824	1 120
Moins-values	-579	-239
Dotations aux dépréciations	-1 582	-5 261

6.3. Ventilation des gains ou pertes sur le portefeuille de négociation

	2007	2008
Portefeuille de négociation	1 561	2 425
sur titres de transaction	1 107	-1 175
sur opérations de change	450	390
sur instruments financiers à terme	4	3 210

6.4. Commissions

	2007	2008
Charges	675	1 063
sur opérations interbancaires	117	511
sur opérations clientèle	47	148
sur opérations de change	17	4
sur opérations de titres	39	24
sur prestations services financiers	455	376
Produits	4 216	4 444
sur opérations interbancaires	443	523
sur opérations clientèle	661	633
sur opérations de change	4	5
sur prestations services financiers	3 108	3 283

6.5. Autres produits et charges d'exploitation bancaire

	2007	2008
Produits d'exploitation bancaire	331	224
Charges refacturées	232	105
Produits divers	0	0
Produits accessoires	99	119

	2007	2008
Charges d'exploitation bancaire	81	11
Produits rétrocédés	81	11
Charges diverses	0	0

6.6. Charges générales d'exploitation

	2007	2008
Frais de personnel	18 366	17 071
Salaires	10 939	11 382
Charges sociales	4 855	4 758
Intéressement et participation des salariés	1 500	0
Impôts, taxes et versements assimilés	1 072	931

6.7. Coût du risque

	2007	2008
Coût du risque	5 274	-8 574
Sur les établissements de crédit		
• dotations sur dépréciations des créances	0	0
• reprises sur dépréciations des créances	3 370	3 158
Sur la clientèle		
• dotations sur dépréciations des créances	-204	-4 700
• reprises sur dépréciations des créances	1 827	395
Pertes sur créances irrécouvrables	-1 792	-3 305
Récupérations sur créances amorties	44	3
Net des dotations sur reprises de provisions risques-pays (bilan/hors-bilan)		
• sur les établissements de crédit	9 235	-435
• sur la clientèle	-7 206	-3 690

6.8. Gains ou pertes sur actifs immobilisés

	2007	2008
Actifs immobilisés	938	5 014
Gains ou pertes sur immobilisations incorporelles	0	0
Gains ou pertes sur immobilisations corporelles	-9	-78
Gains ou pertes sur titres de participations	947	5 092
Gains ou pertes sur parts dans les entreprises liées	0	0

6.9. Charges et produits exceptionnels - Ventilation par nature

	2007	2008
Charges	-53 780	-15 144
sur exercices antérieurs	-32	-156
sur exercice en cours	-117	-52
reconstitution de l'emprunt participatif	-53 631	-14 936

Produits	198	140
sur exercices antérieurs	178	102
sur exercice en cours	20	38
prélèvement sur emprunt participatif	0	0

7. Autres informations

7.1. Effectif moyen du personnel

	2007	2008
Effectif moyen	137	130

7.2. Rémunérations (en milliers d'euros)

	2007	2008
Rémunérations et avantages de toute nature alloués pendant l'exercice aux mandataires sociaux (Membres du Directoire et du Conseil de Surveillance)	1 802	1 697
Montant des avances accordées pendant l'exercice	néant	néant

7.3. Honoraires d'audit 2008 (en euros)

	PwC Audit	Deloitte
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels	154 700	152 000

7.4. Compte de résultat de gestion

VTB Bank (France) présente une analyse des agrégats du compte de résultat par métier et par zone géographique.

L'analyse est déclinée sur deux exercices avec une répartition par métier et zone géographique du PNB, l'évolution des performances et du résultat brut d'exploitation.

La description des métiers :

- ENTREPRISES :
tiers « non banques » hors activités de marché
- BANQUES :
tiers « banques » hors activités de marché
- ACTIVITES DE MARCHE :
change, trésorerie et titres

Le Produit Net bancaire (PNB)

Le **Produit Net Bancaire** est constitué des produits bancaires diminués des charges bancaires incluant les coûts de refinancement. Ces derniers sont calculés de manière conventionnelle sur la base d'un taux de cession interne selon le principe du pool unique, en fonction des ressources de la Banque.

Le coût de traitement

Le **Coût de traitement** correspond à l'ensemble des charges de personnel et des frais généraux ainsi que des dotations aux amortissements sur immobilisations. Les charges liées aux centres de profit sont affectées directement. Les charges de structure et de support sont imputées en fonction de « clés » de répartition telles que les effectifs, les surfaces occupées et d'autres postes selon les volumes de dossiers traités.

Les gains ou pertes sur actifs immobilisés

En 2007, la cession résiduelle dans le capital de la banque IMB avait dégagé un profit de 0,938 million d'euros. En 2008, la reprise de provision sur la filiale de la Banque, Evrofinance Mosnarbank, a constitué principalement les gains sur actifs immobilisés.

Les charges et produits exceptionnels et impôts sur les bénéficiés

Les charges et produits exceptionnels et impôts sur les bénéficiés intègrent pour partie le montant de la charge liée à l'application de la clause de retour à meilleure fortune sur l'emprunt participatif.

Bilan de gestion

Répartition par zones géographiques et métiers	Entreprises		Banques	
	2007	2008	2007	2008
Autres pays	3 316	2 983	-302	-305
CEI	19 555	17 576	14 529	12 571
France	215	409	-122	-84
OCDE	5 195	8 737	720	126
Produit Net Bancaire	28 281	29 705	14 825	12 309
Coût de traitement par métiers	-15 344	-13 734	-11 792	-10 356
Coût du risque	-7 733	-8 204	13 007	-370
Résultat brut d'exploitation	5 204	7 767	16 039	1 582
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	313	1 671	313	1 671
Charges et produits exceptionnels et impôts sur les bénéfices	-5 517	-9 438	-16 352	-3 254
Résultat de l'exercice	0	0	0	0

(en milliers d'euros)

Activités de marché		Total	
2007	2008	2007	2008
322	184	3 336	2 862
31 253	-3 061	65 338	27 086
1 676	5 346	1 769	5 671
3 154	2 497	9 069	11 360
36 406	4 965	79 512	46 979
-5 006	-4 324	-32 142	-28 414
		5 274	-8 575
31 400	641	52 644	9 990
313	1 671	938	5 014
-31 713	-2 313	-53 582	-15 004
0	0	0	0

Rapport général des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de VTB Bank (France) SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Justification de nos appréciations

La crise financière et économique, qui s'est notamment traduite par la hausse exceptionnelle de la volatilité, la forte contraction de la liquidité sur certains marchés, ainsi qu'une difficulté à apprécier les perspectives économiques et financières, a de multiples impacts sur les établissements de crédit, notamment sur leurs activités, leurs résultats, leurs risques et leur refinancement, tel qu'exposé en note 2 de l'annexe. Cette situation crée des conditions spécifiques cette année pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables.

C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L.823.9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Règles et principes comptables

Les notes 3.6 et 3.7 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives à la couverture des créances douteuses, des risques-pays, et des actifs et des engagements sur la Russie. La note 4.14 de l'annexe expose les règles et méthodes

comptables relatives à la convention de prêt participatif avec clause de retour à meilleure fortune. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société comptabilise des dépréciations pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités (notes 3.6 et 4.11 de l'annexe). Nous avons examiné le dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, aux méthodologies de dépréciation, et à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations individuelles.

Les critères de valorisation des titres de participation sont décrits dans la note 3.2 de l'annexe.

Nous avons examiné les éléments ayant conduit à la détermination des valeurs d'utilité.

Votre société constitue une provision, telle que décrite en note 4.13 de l'annexe, qui est justifiée par

l'attente de l'entrée en vigueur de l'accord Bâle II. Notre appréciation s'est fondée sur cette justification. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2009
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Patrick Frotiée

Deloitte Marque & Gendrot



Régis Leveillé-Nizerolle

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Conventions autorisées au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention conclue au cours de l'exercice et soumise aux dispositions de l'article L. 225-86 du Code de commerce.

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des

conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Avec la Vneshtorgbank

Le 28 décembre 2005, la Banque Centrale de Russie a cédé en totalité à la Vneshtorgbank sa participation majoritaire dans le capital de votre société ainsi que tous ses droits et obligations résultant des conventions de prêt participatif et d'abandon de créance avec clause de retour à meilleur fortune. Une convention de prêt participatif a été conclue entre la Banque Centrale de Russie et votre société en date du 14 février 1992. Ce concours financier se répartit par devises comme suit :

USD	664 824 022,45
CHF	192 135 328,69
DEM	300 363 681,45

Cette convention a été modifiée par un avenant en date du 7 décembre 1993 avec la mise en place d'un concours financier supplémentaire de FRF 530 millions convertis en EUR 80 412 156,51 et par un second avenant en date du 31 décembre 1998 octroyant à votre société un nouveau prêt participatif de USD 120 000 000.

Le 25 janvier 2002, une fraction de ce prêt participatif a été transformée en dettes envers les établissements de crédit (USD 120 000 000) après avoir obtenu l'accord du Secrétariat Général de la Commission Bancaire.

Une convention d'abandon de créances avec clause de retour à meilleure fortune a été conclue en date du 18 novembre 1992 entre la Banque Centrale de

Russie et votre société.

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2008, et conformément à la clause de retour à meilleure fortune, l'excédent des produits sur les charges a été affecté à la reconstitution du prêt participatif pour un montant de CHF 22 180 449,43. En conséquence, le résultat net de l'exercice s'établit à zéro.

Au 31 décembre 2008, le solde de l'emprunt participatif s'élève à USD 664 824 022,54, à EUR 91 700 289,50 et à CHF 22 180 449,43.

Les montants du prêt participatif à reconstituer s'élèvent à EUR 142.285.378,74 et à CHF 169.954.879,26.

Avec Evrofinance Mosnarbank

En liaison avec la cession des actions Evrofinance décidée par le Conseil de Surveillance du 20 mars 2001, le prêt subordonné de USD 75 000 000 accordé à Evrofinance a été transformé en crédit interbancaire en janvier 2003 à échéance 2011, garanti par des hypothèques.

Une convention de substitution de sécurités relative à ce crédit financier de 75 MUSD a été signée le 4 août 2006 au titre de laquelle la VTB Bank (France) SA a accepté de remplacer les titres émis par le Ministère des Finances de la Russie (Minfin 7) par des hypothèques et des nantissements d'actions. Cette substitution a ainsi permis d'augmenter le taux de rémunération du prêt de 3 à 4,5% sur le part garantie par les hypothèques.

La convention de substitution de sécurités, prorogée le 2 juillet 2007 jusqu'au 4 août 2008, a été finalisée en octobre 2007, ce qui a permis d'appliquer le taux de 4,5% à la totalité de ce crédit. Le montant des intérêts perçus au titre de l'exercice s'établit à USD 3 066 996, soit EUR 2 203 777.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2009
Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit



Patrick Frotiée

Deloitte Marque & Gendrot



Régis Leveillé-Nizerolle

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2009

Première Résolution

L'Assemblée Générale approuve les termes des Rapports des Commissaires aux Comptes.

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale approuve les comptes annuels sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2008 tels qu'ils ont été présentés.

Le résultat de l'exercice s'élève à 14,936 millions d'euros : l'Assemblée Générale décide de l'affecter à la reconstitution du prêt subordonné, conformément à la clause de retour à meilleure fortune liée au contrat de prêt subordonné.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale approuve le Rapport de Gestion du Directoire et le Rapport du Conseil de Surveillance.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale donne en conséquence quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance.

Cinquième Résolution

L'Assemblée Générale alloue au Conseil de Surveillance la somme globale maximale de 180 000 USD au titre de jetons de présence pour l'exercice 2009.

Sixième Résolution

L'assemblée Générale prend note de la démission de M. Jean Coutancier de ses fonctions de Commissaire aux comptes suppléant du Cabinet Deloitte Marque & Gendrot.

L'assemblée Générale accepte la nomination du cabinet JPA, société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, domicilié 7 rue Galilée, 75116 Paris, représenté par Monsieur Jacques Potdevin, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant jusqu'à l'issue de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos en 2014, en remplacement de M. Jean Coutancier, démissionnaire.

Septième Résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au Directoire, à son Président, ainsi qu'au porteur d'une copie ou d'un extrait du Procès-Verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de publicité ou autre qui en seraient la suite ou la conséquence.

Coordonnées

VTB Bank (France) SA
79-81, boulevard Haussmann
75382 Paris cedex 08

- Téléphone : (33 1)-40-06-43-21
- Fax : (33 1)-40-06-48-48

- Télex : 280 200 F

- <http://vtb.fr>

Société anonyme à Directoire et Conseil de
Surveillance au capital de 185 343 812,55 euros
RC Paris B 562 061 671 00011

Consultation du rapport annuel

Le rapport annuel de la Société et, en particulier,
le rapport de gestion peuvent être consultés
sur simple demande au siège social,
79-81, boulevard Haussmann,
75008 Paris (France).

Contacts

VTB Bank (France) SA

Adresse :

79-81, Bd Haussmann

75382 Paris cedex 08

France

Tél : +33 (1)-40-06-43-21

Fax : +33 (1)-40-06-48-48

Internet :

<http://vtb.fr>